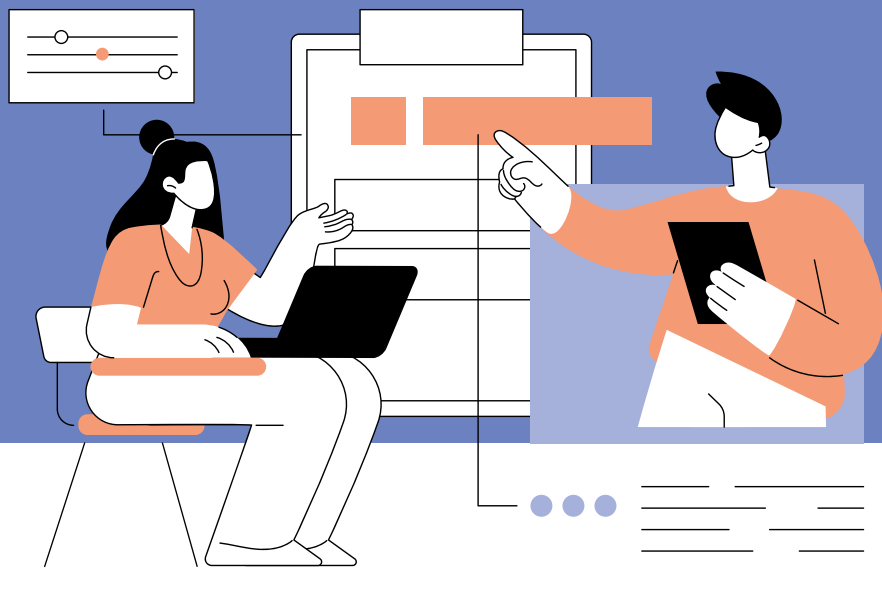


Dispositif d'appui à l'autodétermination



Ensemble, ouvrons le champ des possibles !

**L'autodétermination
est votre droit.
Nous sommes
à vos côtés
pour construire
vos projets.**

Le handicap n'est pas un obstacle
mais une différence qui enrichit
notre société.

Chaque personne, quelle que soit
sa situation, doit pouvoir exercer
son droit à l'autodétermination
et participer pleinement à la
construction de son projet de vie.

Qu'est ce que le Dispositif d'appui à l'autodétermination dans le Doubs (DAA 25) ?

Le DAA 25 est un service de proximité et gratuit à la disposition de toutes les personnes en situation de handicap. Deux professionnels formés, les **facilitateurs de choix de vie**, vous accompagnent pour élaborer et conduire votre projet.

Facilitateurs
de choix de vie
25



C'est vous qui pilotez !

Vous choisissez et décidez → Vous coordonnez votre projet → Vous êtes au cœur des échanges

Avec le DAA 25, vous êtes l'acteur principal de votre projet de vie. Nous sommes à vos côtés pour vous aider à exprimer vos besoins et pour réaliser vos objectifs, dans tous les domaines.



Loisirs



Accès aux droits



Société et associatif



Famille et amis



Culture



Santé et bien-être



Épanouissement personnel et relationnel



Emploi et formation

Quelles sont les missions du facilitateur ?

- **Vous accompagner pour définir votre projet :**
 - quelles que soient vos idées et vos envies,
 - dans tous les aspects de la vie (emploi, logement, école, santé, citoyenneté, loisirs...).
- **Rechercher avec vous les ressources à mobiliser,** pour vous permettre de mettre en œuvre ce projet.
- **Vous informer sur vos droits.**

Comment ça marche ?

Pour qui ?

Vous êtes en situation de handicap, quel que soit votre âge, sans condition, à tous les moments de votre vie et de votre parcours.

Comment ?

- Service libre et gratuit.
- Vous prenez contact avec un facilitateur (par téléphone, email ou lors d'une rencontre).
- Vous rencontrez le facilitateur pour définir vos objectifs et être soutenu dans la construction et la réalisation de votre projet.

Où et quand ?

- Sur tout le territoire du Doubs, dans le lieu de votre choix.
- Selon vos disponibilités et selon vos besoins.
- Au rythme qui vous convient.

Envie de parler de vos projets ?

Contactez-nous !

Hana SAITOVIQ

03 81 25 98 07

Stéphane TOUPENET

03 81 25 80 93

faciliteur@doubs.fr

Les plus du facilitateur :

